

témoigner sa reconnaissance, le Chapitre demanda au monarque de lui faire l'honneur de poser lui-même la première pierre de l'édifice.

Le roi y consentit ; mais il se fit représenter par l'archevêque, Monseigneur de Malvin de Montazet. Cette cérémonie eut lieu, le 26 octobre 1768, avec la plus grande solennité. Annoncée, dès la veille, au son de la grosse cloche, on y vit figurer à la fois tout le clergé de la Cathédrale, fort nombreux à cette époque, les membres des divers corps constitués, ainsi qu'un grand nombre de personnes de distinction.

Après que le doyen du Chapitre, M. le comte de Montjouvent, revêtu de la chape et la mitre en tête, eut harangué l'archevêque sur le parvis de la Cathédrale, tout le cortège, en tête duquel marchaient plus de cent maçons ou tailleurs de pierre, ornés de cocardes et de rubans, se rendit sur l'emplacement du nouveau monument, où l'on avait trouvé, en creusant les fondations, plusieurs cippes antiques de l'époque de la domination romaine (1).

Là, dans une enceinte formée de palissades en planches, avaient été disposés un trône pour le représentant du roi, des gradins recouverts de riches tapisseries pour les fonctionnaires et les magistrats et une tribune, où se placèrent les princesses de Carignan, de Lorraine et de Ligne, qui, de passage à ce moment à Lyon, avaient voulu assister à cette fête.

Ce fut ainsi qu'après avoir été bénie par le doyen, la première pierre de la nouvelle Manécanterie fut posée, à l'angle oriental du monument, sur l'avenue de l'Archevêché, au son des cloches, de la musique et des tambours, auxquels se mêlaient les détonations d'un canon placé der-

---

(1) Cochard. *Description historique de Lyon*, p. 237.